



Ski de montagne

5, rue Campagne-Première

75014 Paris

Tél : 01 42 18 20 00

www.clubalpin-idf.com

SAISON 2017/2018

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 18-S004

Spitzhörli - Mäderhorn

Du 2 au 3 décembre 2017 inclus, soit 2 jours

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Christian MACOCCO (06 87 82 07 83)

Thomas VEIT (06 49 87 01 29)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club : <http://www.clubalpin-idf.com>

programme prévisionnel

montée

descente

3 décembre :	Hospice du Simplon / Spitzhörli	750 m	750 m
4 décembre :	Hospice du Simplon / Mäderhorn / Mäderlicke / Rothwald	955 m	1142 m

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif : l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : CNS, 1/25000 n°1289 « BRIG » et 1/50000 n°274S « VISP »

Topos « Ski de Randonnée - Haut Valais » F.LABANDE courses n° 87 et 93 (p. 233 et 248)

2. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation

Difficulté alpine

PD-

Conduite de course



Type de course

Courses en Aller-Retour et Traversée

Dénivelé journalier maximal prévu

1000 m max

Rythme d'ascension exigé

environ 350 m/h

2.1. Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

1.1.

Conditions d'hébergement
Hospice du Simplon

2.2. Participation aux frais de déplacement

2.3. Frais prévisionnels supplémentaires sur place

environ 90 FCH

2.4. Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

3. Voyage

Rendez-vous Porte d'Orléans le 1er décembre 2017 à **21h15**. Départ **21h30**.
Retour à Paris le 4 décembre 2017 vers 5h30.

4. Equipement individuel

4.1. *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : ARVA, pelle et sonde sont absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

2.1. *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie: Pelle, sonde, crampons, lampe frontale*

4.2. *Nourriture à emporter : vivres de course pour 2 jours*

4.3. *Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI/passeport*

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par téléphone 2-3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course